
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 26 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	14
De votants	19

OBJET

N°2024-9-4

Demande de subvention Amendes de police
Travaux sécurisation - Carrefour rues
Abbé d'Ollières et Albert Lebrun

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six septembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Christian BASSO, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-MM.PESCE-TURCHI-SAUVLET-CANON-Mmes PATELLI-THIERRY-MM.PERREY-COMMITO-Mme FONDEUR-M.ZANCHIN

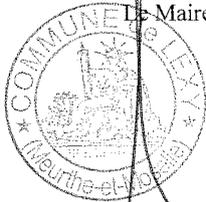
Excusés :

M.ALLIERI ayant donné pouvoir à M.BASSO
Mme LORIN-CRIDEL ayant donné pouvoir à M.LENOBLE
Mme USELDINGER ayant donné pouvoir à Mme THIERRY
Mme BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme PATELLI
M.SIBELLA
M.SULLI
Mme GRANDMOUGIN ayant donné pouvoir à Mme HENRY

Absents : Mmes RIQUET-LIGI- RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 30 septembre 2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 16 septembre 2024.



Le Maire,

L'Adjoint au Maire propose aux élus de réaliser des travaux de sécurisation au niveau du carrefour de la rue Abbé d'Ollières et de la rue Albert Lebrun qui comprendront l'aménagement :

- D'ilots en axe avec des bordures monoblocs
- De pavés de couleur claire à l'intérieur
- D'un tourne à gauche bien visible marqué par de la couleur, utile que ce soit dans le sens de la montée ou de la descente
- De passages protégés sur chaque axe de circulation

Cet aménagement va permettre de réduire la vitesse des véhicules avec la réduction de la largeur des voies de circulation et l'accentuation du rayon de la courbe.

L'Adjoint au Maire propose aux élus de présenter un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police pour la réalisation de cet aménagement.

Il informe les membres présents que l'opération est estimée à 211 805 € HT.



Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

APPROUVE le projet de travaux présenté par les services techniques,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous.

SOLLICITE une subvention au titre des amendes de police.

Co-financement	Montant subventionnable	Taux (projet global)	Montant
AMENDES DE POLICE	211 805 €	40 %	84 722 €
Montant total des subventions			
Part communale		60 %	127 083 €
Montant total HT			211 805 €
TVA 20 %			42 361 €
MONTANT TOTAL TTC			254 166 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2024

Application agréée E-legalite.com